

Liste des emplacements réservés

N°	Libellé	Bénéficiaire	Superficie m <sup>2</sup>
1	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	530
2	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	350
3	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	1 380
4	Aménagement d'espace public	Commune de la Geneytouse	590
5	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	690
6	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	40
7	Création d'une liaison routière	Commune de la Geneytouse	100
8	Elargissement de voirie	Commune de la Geneytouse	240
9	Création d'une voirie	Commune de la Geneytouse	1 420
10	Espace et équipement publics	Commune de la Geneytouse	440

Zones et secteurs

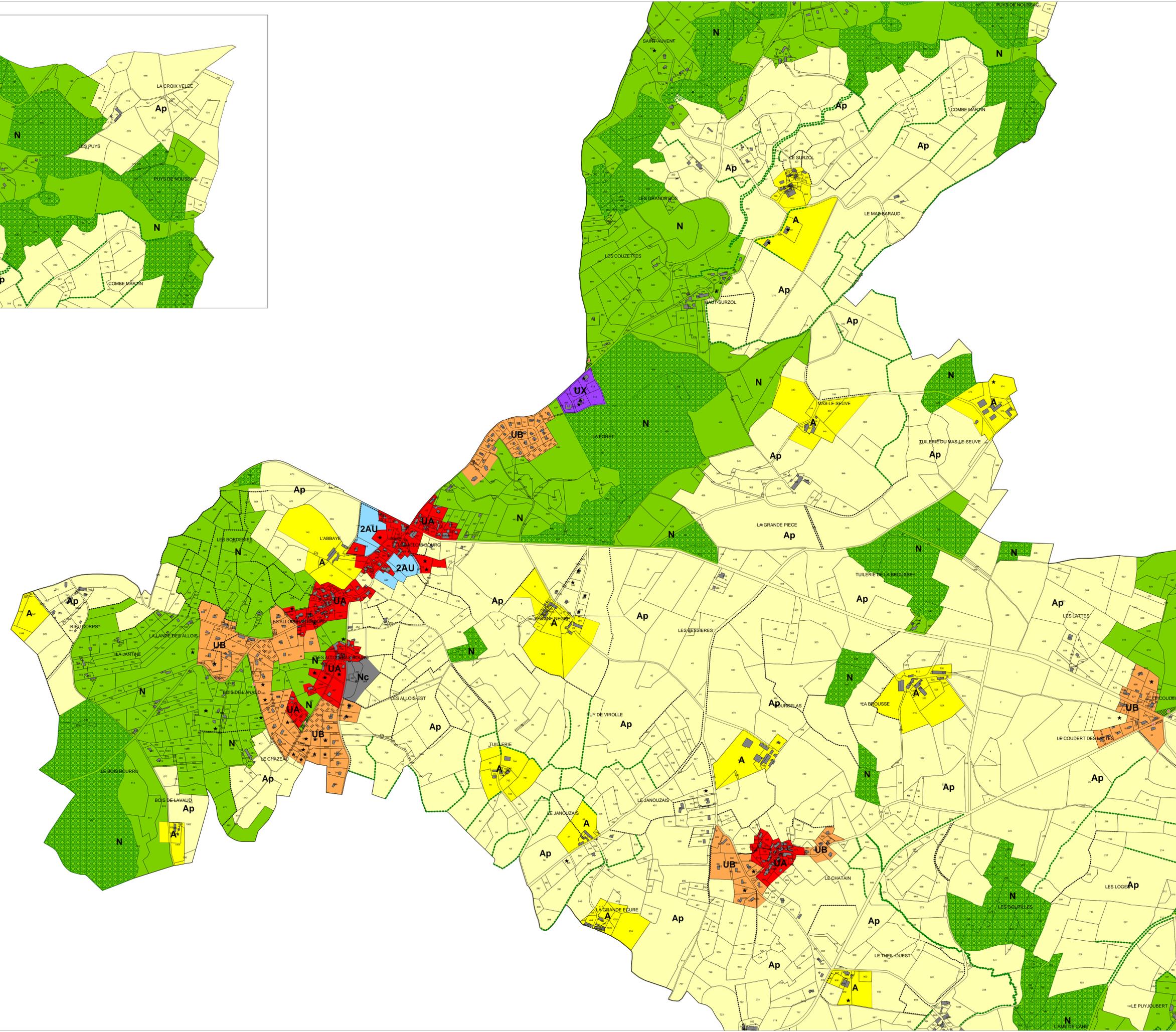
Code	Libellé	Prescriptions
UA	UA	Emplacement réservé et numéro (art. R. 123-11 d du CU)
UB	UB	Élément linéaire protégé (art. R. 123-11 h du CU)
UX	UX	Secteur faisant l'objet d'OAP (art. R. 123-3 f du CU)
2AU	2AU	Secteur du plan de masse (art. R. 123-12 5 du CU)
A	A	Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (art. R. 123-12 2 du CU)
Ap	Ap	Élément surfacique de la trame verte et bleue (art. R. 123-11 i du CU)
N	N	Élément linéaire de la trame verte et bleue (art. R. 123-11 j du CU)
Nc	Nc	Information
		★ Construction récente non cadastrée

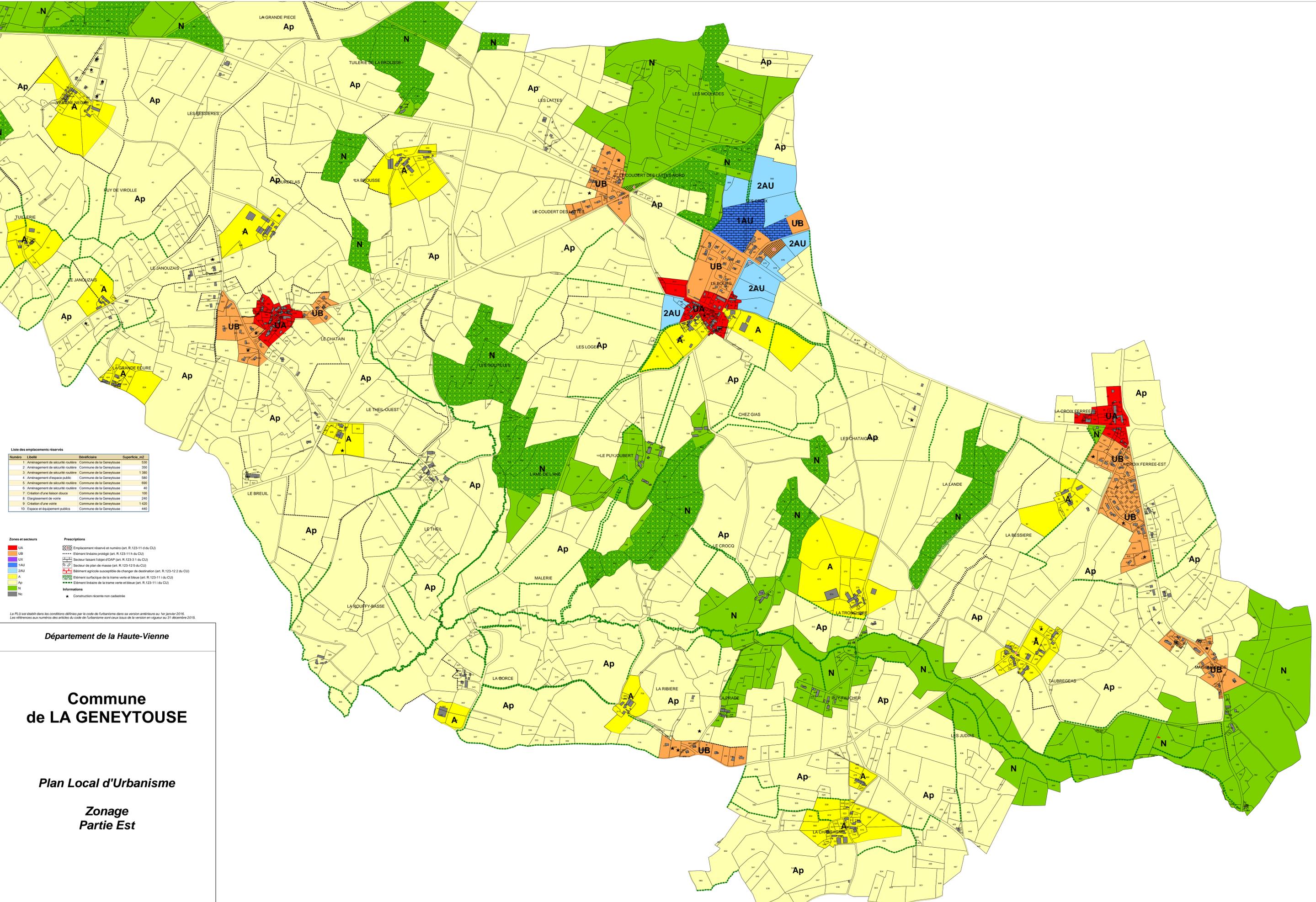
Le PLU est établi dans les conditions définies par le code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2016.  
Les références aux numéros des articles du code de l'urbanisme sont ceux issus de la version en vigueur au 31 décembre 2015.

Département de la Haute-Vienne

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Plan Local d'Urbanisme Zonage Partie Ouest





**Liste des emplacements réservés**

Numéro	Libellé	Bénéficiaire	Superficie m <sup>2</sup>
1	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	520
2	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	350
3	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	1 380
4	Aménagement d'espace public	Commune de la Geneytouse	590
5	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	690
6	Aménagement de sécurité routière	Commune de la Geneytouse	40
7	Création d'une liaison routière	Commune de la Geneytouse	100
8	Élargissement de voirie	Commune de la Geneytouse	240
9	Création d'une voirie	Commune de la Geneytouse	1 420
10	Espace et équipement publics	Commune de la Geneytouse	440

- Zones et secteurs**
- UA
  - UB
  - UX
  - 1AU
  - 2AU
  - A
  - Ap
  - N
  - Nc
- Prescriptions**
- Emplacement réservé et numéro (art. R.123-11 d du CU)
  - Élément linéaire protégé (art. R.123-11 n du CU)
  - Secteur faisant l'objet d'UAP (art. R.123-3 1 du CU)
  - Secteur du plan de masse (art. R.123-12 5 du CU)
  - Élément agricole susceptible de changer de destination (art. R.123-12 2 du CU)
  - Élément surfacique de la trame verte et bleue (art. R.123-11 d du CU)
  - Élément linéaire de la trame verte et bleue (art. R.123-11 d du CU)
- Informations**
- Construction récente non cadastrée

Le PLU est établi dans les conditions définies par le code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 1er janvier 2016. Les références aux numéros des articles du code de l'urbanisme sont ceux issus de la version en vigueur au 31 décembre 2015.

Département de la Haute-Vienne

**Commune de LA GENEYTOUSE**

Plan Local d'Urbanisme

Zonage

Partie Est

GEOSCOPE

M13-06